



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Baisse du chômage

Question au Gouvernement n° 1953

Texte de la question

BAISSE DU CHÔMAGE

M. le président. La parole est à M. Jean-Paul Mattei.

M. Jean-Paul Mattei. Madame la ministre du travail, la semaine dernière, l'INSEE a publié les chiffres du chômage pour le premier trimestre de cette année.

M. Florian Bachelier. Très bien !

M. Pierre Cordier. Une baisse de 0,1 %, quel bilan !

M. Jean-Paul Mattei. Ainsi, le taux de chômage a continué à diminuer entre les mois de janvier et mars 2019, atteignant 8,7 % de la population active sur l'ensemble du territoire, et 8,4 % en métropole.

M. Éric Straumann. Et ailleurs ?

M. Jean-Paul Mattei. Il s'agit du niveau le plus bas depuis dix ans ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes MODEM et LaREM.*)

M. Laurent Furst. Vous devriez rendre hommage à Hollande !

M. Jean-Paul Mattei. On dénombre désormais 20 000 demandeurs d'emploi en moins. En outre, on observe un recul significatif du chômage de longue durée depuis un an.

Madame la ministre, le groupe MODEM salue ces bons résultats, qui confortent la dynamique des réformes engagées par ce gouvernement depuis près de deux ans en faveur des créations d'emplois dans le secteur privé.

Il s'agit là d'un signal très positif dans la lutte contre le chômage, ce fléau économique et social. En la matière, contrairement à ce que certains prétendaient, tout n'avait donc pas été essayé !

Si ces chiffres nous réjouissent, ils nous engagent d'autant plus à redoubler les efforts entrepris. Madame la ministre, comment le Gouvernement compte-t-il consolider ces bons résultats ? Comment pouvons-nous appliquer plus efficacement encore, et sur tous les territoires, nos réformes de l'apprentissage et de la formation professionnelle ?

M. Patrick Hetzel. Des catastrophes !

M. Jean-Paul Mattei. Comment encourager mieux encore les entrepreneurs – petits et grands – ainsi que les salariés à travailler ensemble pour vaincre enfin le chômage de masse ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe MODEM et sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

M. Bruno Millienne. Excellent !

M. le président. La parole est à Mme la ministre du travail.

Mme Muriel Pénicaud, ministre du travail. En effet, le taux de chômage est tombé à 8,7 %, soit un point de moins qu'il y a deux ans. C'est le fruit de notre action, mais aussi un encouragement pour aller plus loin.

Mme Mathilde Panot. C'est le fruit de la chasse aux chômeurs !

Mme Muriel Pénicaud, ministre. Il s'agit du taux de chômage le plus bas depuis dix ans.

S'agissant du taux d'emploi – obtenu en rapportant le nombre de gens qui travaillent à la population active –, il est de deux Français sur trois, soit le chiffre le plus élevé depuis quarante ans.

Mme Mathilde Panot. Et la suppression de 120 000 postes de fonctionnaire ?

Mme Muriel Pénicaud, ministre. Toutefois, songeons aux jeunes, aux seniors, aux personnes en situation de handicap, aux habitants des quartiers prioritaires de la ville et des zones rurales : nous avons encore beaucoup à faire pour continuer à faire reculer le chômage de masse !

Plusieurs députés du groupe LR. C'est sûr : il y a encore du boulot !

Mme Muriel Pénicaud, ministre. Qu'avons-nous fait jusqu'à présent ?

M. Maxime Minot. Rien !

Mme Muriel Pénicaud, ministre. Les ordonnances travail ont eu pour effet de rendre confiance aux TPE et aux PME, qui – selon leurs propres dires – n'ont plus peur d'embaucher.

Vous avez adopté la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel, dont nous constatons d'ores et déjà les premiers résultats, notamment une augmentation de 7,7 % du nombre d'apprentis l'an dernier, et une dynamique encore plus forte en ce début d'année.

Enfin, dans le cadre du plan d'investissement dans les compétences, seize régions sur dix-huit ont contractualisé avec nous.

Nous pouvons aller plus loin. Pour ce faire, nous agissons dans plusieurs directions.

Premièrement, nous profiterons de l'effet de la loi PACTE, la loi pour la croissance et la transformation des entreprises, qui stimule la croissance.

M. Vincent Bru. Très bien !

Mme Muriel Pénicaud, ministre. Deuxièmement, la réforme de l'assurance chômage encouragera un emploi plus durable.

Enfin – il s'agit d'un point très important –, nous lancerons, sous l'autorité de M. le Premier ministre, la mobilisation nationale et territoriale pour l'emploi, destinée à résoudre, avec les collectivités territoriales et les partenaires sociaux, les problèmes concrets qui se posent sur le terrain. Il s'agit notamment de lever les freins à

l'emploi, tels que trouver un logement, un moyen de transport, un apprenti ou une garde d'enfant.

M. Laurent Furst. Benalla n'a pas eu beaucoup de mal !

Mme Muriel Pénicaud, *ministre* . Tous ces sujets sont d'ordre opérationnel. De façon très pragmatique, nous allons nous y atteler, territoire par territoire, avec les partenaires concernés.

Le chômage de masse n'est pas une fatalité. Nous continuerons à le faire reculer ensemble. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM et sur les bancs du groupe MODEM.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Mattei](#)

Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (2^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1953

Rubrique : Emploi et activité

Ministère interrogé : Travail

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 mai 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [22 mai 2019](#)